

FINANCIERE MARJOS

<p>RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL</p> <p>DU 1ER JANVIER 2019 AU 30 JUIN 2019</p>
--

Des exemplaires du rapport financier annuel sont disponibles sans frais auprès de FINANCIERE MARJOS (ex CLAYEUX), au siège social, ainsi que sur les sites internet de FINANCIERE MARJOS (<http://www.financiere-marjos.com>) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Société Anonyme au capital social de 220 333,90 euros
112 avenue Kléber - 75116 - PARIS
RCS PARIS B 725 721 591

FINANCIERE MARJOS

1. Attestation du responsable du Rapport Financier semestriel

1.1. Personne responsable du Rapport Financier semestriel

1.1.1. Responsable des Informations

1.1.2. Attestation du responsable

2. Rapport de gestion au 30 juin 2019

3. Comptes sociaux au 30 juin 2019

4. Le rapport des commissaires aux comptes.

FINANCIERE MARJOS

1. Attestation du responsable du rapport financier semestriel

1.1. Personne responsable du Rapport Financier Semestriel au 30/06/19

1.1.1. Responsable des Informations

Monsieur Patrick WERNER, Président du Conseil d'Administration et Monsieur Vincent FROGER DE MAUNY, Directeur Général de FINANCIERE MARJOS.

1.1.2. Attestation du Responsable

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de FINANCIERE MARJOS SA, et que le rapport de gestion figurant à la section 2 ci après présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée ».

Fait à Paris, le 11 septembre 2019

2.RAPPORT DE GESTION SUR LA SITUATION ET L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

FINANCIERE MARJOS

SITUATION SEMESTRIELLE DU 1ER JANVIER 2019 AU 30 JUIN 2019

1 ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

1.1. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS du 1er JANVIER 2019 AU 30 JUIN 2019

FINANCIERE MARJOS est un outil coté sur le marché très liquide EURONEXT-C , vierge de toutes charges et passifs significatifs en dehors du plan en cours qui est respecté.

La stratégie est d'utiliser ce support pour réaliser un apport d'actifs importants, par augmentation du capital, permettant ainsi à un groupe international de se faire coter à Paris dans un délai court.

A ce stade, nous avons des candidats intéressés essentiellement américain, italien et chinois et les actionnaires attendent le temps nécessaire pour choisir un de ces candidats qui répondrait aux différents critères souhaités :

- taille de la cible
- potentiel de développement
- part de capital réservée aux actionnaires de FINANCIERE MARJOS après déduction des apports d'actifs
- potentiel de croissance et de liquidité des titres concernés.

1.1.1. RAPPEL DES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE DU 1er JANVIER 2019 AU 30 JUIN 2019

- Nous envisageons toujours des opérations d'apport d'actif réalisable en 2019.
- Le plan de continuation homologué par le tribunal de commerce de Chalon sur Saône

le 07 janvier 2010 se poursuit. Les échéances du plan ont été respectées. Le terme du plan est prévu en janvier 2020. Au 30/06/2019, il reste 1 échéance annuelles à rembourser pour un montant de 59 K€

Le 11 janvier 2019, la société Financière Marjos s'est vue notifiée, par l'Administration Fiscale, le rejet de la réclamation de remboursement de TVA de 138 384 euros de faite dans le cadre de la procédure contentieuse ayant pour objet une dette de TVA (résultant de la prescription du droit à déduction de la totalité de la TVA déclarée en 2016, soit 298 752 euros), d'un montant de 195 008 euros (soit 160 368 euros de TVA collectée et 34 640 euros de majorations et frais de retard).

Le 23 avril 2019, l'actionnaire principal de Financière Marjos, la société Krief group, a démarré les démarches visant à déposer un projet d'OPA destiné à augmenter sa participation dans le capital de Financière Marjos.

Le projet d'OPA devrait être déposé durant l'année 2019 modifiant ainsi la structure de la composition du capital de la société Financière Marjos.

1.1.2. CHIFFRE D'AFFAIRES SEMESTRIEL AU COURS DE LA PERIODE DU 1ER JANVIER AU 30 JUIN 2019

Au cours de cette période semestrielle, la Société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires. La société n'a pas eu d'activité opérationnelle au cours de cette période.

1.1.3. RESULTATS DE LA PERIODE SEMESTRIELLE DE LA SOCIETE

Les chiffres significatifs des résultats sociaux de la société du 1er JANVIER au 30 JUIN 2019, sont résumés dans le tableau ci-dessous :

	30 juin 2019	30 juin 2018
Chiffres d'affaires	0 €	0 €
Résultat d'exploitation	-67 477€	-46 902€
Résultat financier	0 €	720 €
Résultat exceptionnel	-198 042 €	-3 049 €
Résultat courant avant impôts	-67 477 €	-46 182 €
Résultat de l'exercice	-265 519€	-43 132 €

1.1.4. ACTIVITE ET RESULTATS DES FILIALES AU COURS DE CES 6 MOIS

La société n'a pas de filiales.

1.1.5. FACTEURS DE RISQUES

La société n'ayant plus aucune activité opérationnelle, sont présentés ici les risques génériques des sociétés ayant un objet social identique à celui de la Société.

1.1.5.1. FACTEURS DE RISQUES FINANCIERS

a) Risques liés au financement de la Société

A la date d'élaboration du présent rapport, la Société n'a pas d'emprunt en cours et n'est donc pas exposée à un quelconque risque de taux.

b) Risque de change

A la date d'élaboration du présent rapport, la Société n'a aucune activité hors de la zone euro et n'est donc pas exposée à un quelconque risque de change.

c) Risque d'absence de liquidité des actifs

A la date d'élaboration du présent rapport, la Société ne détient plus directement ou indirectement d'actif immobilier et n'est donc pas exposée à un quelconque risque de liquidité des actifs.

d) Risque actions

Aucun

e) Risque de liquidité

Par jugement en date du 07 janvier 2010, le Tribunal de commerce de Chalon sur Saône a validé le plan de redressement par voie de continuation présenté par Clayeux S.A., entérinant ainsi sa sortie de redressement judiciaire. Le remboursement des dettes sur 10 ans est ventilé selon l'échéancier suivant :

Remboursement 100% sur 10 ans sans intérêts selon la progressivité suivante :	Echéance :
2%	Janvier 2011
3%	Janvier 2012
5%	Janvier 2013
7,5%	Janvier 2014
10%	Janvier 2015
12,50%	Janvier 2016
15%	Janvier 2017
15%	Janvier 2018
15%	Janvier 2019
15%	Janvier 2020

Le respect du règlement des échéances de ce plan est conditionné au soutien financier des actionnaires et à la remise en activité opérationnelle de la société.

1.1.5.2. FACTEURS DE RISQUES LIES A L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Compte tenu de l'absence d'activité de la société, à la date d'élaboration du présent rapport, le risque lié à l'activité de la Société est nul.

1.1.5.3. FACTEURS DE RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT LEGAL ET REGLEMENTAIRE

Compte tenu de l'absence d'activité de la société, à la date d'élaboration du présent rapport, le risque lié à l'environnement légal et réglementaire de la Société est nul. Les titres composant le capital social de la Société sont inscrits sur le Marché NYSE Euronext Paris, compartiment C; la Société est donc soumise au bon respect de la réglementation en vigueur.

2 PRESENTATION DES COMPTES SEMESTRIELS ET AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SOCIETE

2.1 COMPTES SEMESTRIELS

Il est rappelé que la Société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires au cours de la période du 1er janvier 2019 au 30 juin 2019.

La Société a enregistré 67 477 euros de perte d'exploitation qui correspondent :

- pour 67 477 euros à des charges diverses
 - honoraires divers pour 3571 euros
 - honoraire administrateur 1918 euros
 - honoraire tenue de compte pour 4000 euros
 - honoraire expert comptable 9690 euros
 - honoraires Commissaires aux comptes pour 38 691 euros
 - informations financières pour 8144 euros
 - frais domiciliation pour 894 euros
 - frais divers pour 569 euros

Compte tenu d'un montant de 67 477 euros de charges d'exploitation, et d'aucune recette d'exploitation le résultat d'exploitation ressort à -67 477 euros.

Compte tenu d'aucun de produits financiers, le résultat financier s'établit à 0 euros contre 720 euros au 30 juin 2018.

Compte tenu de produits exceptionnels pour un montant de 0 euros, et de charges exceptionnelles pour un montant de 198 042 euros, le résultat exceptionnel de ces 6 premiers mois s'établit à -198 042 euros.

2.2 RESULTAT SOCIAL DE CES 6 PREMIERS MOIS

Nous avons ressorti au cours de cette période du 1er janvier 2019 au 30 juin 2019 une perte de 265 519 euros contre une perte de 43 132 euros 30 juin 2018.

2.3 MONTANT DES CAPITAUX PROPRES DE FINANCIERE MARJOS (DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L. 225-248 DU CODE DE COMMERCE)

Compte tenu des résultats générés par FINANCIERE MARJOS au cours des derniers exercices, il apparaît que le montant des capitaux propres est négatif et ressort à – 1 445 797 euros, reste inférieur à la moitié du montant du capital social.

2.4 MONTANT DES DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Conformément à la loi, nous vous indiquons qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

2.5 TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices est annexé au présent rapport (**Annexe n°1**).

3 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Conformément à ce qui a été rappelé au paragraphe 1.1 du présent rapport, la Société ne détient plus au 30 juin 2019 aucune filiale ou participation.

Conformément à l'article L.233-6 du nouveau Code de commerce, nous vous indiquons par ailleurs que la Société n'a effectué aucune prise de participation au cours de l'exercice écoulé dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire de la République Française.

4 INFORMATIONS ET DONNEES COMPTABLES PRESENTEES

Il est rappelé que la Société ne détient plus aucune participation de quelque nature que ce soit au 30 juin 2019 et n'exerce plus aucun contrôle sur une quelconque entité du Groupe.

5 INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

5.1 MONTANT DU CAPITAL SOCIAL

Selon le Conseil d'Administration du 18 février 2013, il a été décidé d'augmenter le capital de 111.60 euros, passant de 220 122.30 euros à 220 233.90 euros. Il est divisé en 2 202 339 actions de 0,10 euro chacune de valeur nominale, entièrement libérées, toutes de même catégorie.

En effet, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juillet 2011 a décidé de réduire le capital de 1 827 015,09 euros à 220 122,30 euros par résorption des pertes. Cette opération se réalise par réduction de 0,73 euro de la valeur nominal des actions qui passe ainsi de 0,83 euro à 0,10 euro.

A la date d'élaboration du présent rapport, il n'existe aucun titre non représentatif du capital de la Société.

5.2 ACTIONS AUTO-DETENUES

Au 30 juin 2019, la Société ne détenait aucune de ses propres actions.

5.3 ACTIONNAIRES DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL OU DES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE

En application des dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations communiquées à la Société, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant plus de 5% du capital au 30 juin 2019 :

	Actions	Actions	Droit de vote	Droit de vote
	Nombre	En %	Nombre	En %
KRIEF GROUP	1 103 806	50.12 %	1 103 806	50.12 %
PARK MADISON EQUITIES LCC	330 350	14.99 %	330 350	14.99 %
M. BINDSCHELLER	111 000	5.00%	222 000	10.00%
Nombre total d'actions composant le capital et nombre total de droits de vote théorique	2 202 339	100 %	2 202 339	100 %

L'actionnaire FASHION HOLDINGSARL a cédé, le 12 juillet 2017, la totalité de ses actions. Le capital de la société est aujourd'hui détenu par KRIEF GROUP pour 50.12% et par PARK MADISON EQUITIES pour 14.99%.

5.4 CAPITAL POTENTIEL

5.4.1 INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

Néant

5.4.2 INFORMATION SUR L'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

Néant

5.4.3 ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Nous vous précisons, en application des dispositions de l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, que l'élément suivant nous semble susceptible d'avoir une incidence en cas d'offre publique ayant pour cible la Société :

- la répartition du capital rappelée sommairement au paragraphe 5.3 du présent rapport.
- Il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux.
- Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis quatre ans au moins, au nom du même actionnaire.
- En outre, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. Pour le surplus, le droit de vote double s'acquiert, cesse ou se transfère dans les cas et conditions fixés par la loi.

- Il n'existe pas de mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel avec des droits de contrôle qui ne sont pas exercés par ce dernier,
- La modification des statuts de notre société se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires.

5.4.4 PLACE DE COTATION - EVOLUTION DU COURS DE BOURSE

Les titres de la Société sont cotés sur Euronext (Compartiment C) de NYSE Euronext (Code ISIN FR0000060824 – Mnémonique : FINM). Les titres de la Société ne sont cotés sur aucun autre marché.

La capitalisation boursière de la Société, sur la base du dernier cours coté au 28 juin 2019,

soit 0,22 € euros, ressort à 484 514,58€.

Plus forte baisse : 0,144 € le 18/06/2019 pour 18995 action échangée.

Dernière cotation de l'exercice soit le 28/06/2019 : 0,22 € pour 1 actions échangées

Plus forte hausse : 0,276 € le 13/03/2019, pour 500 actions échangées.

5.4.5 BILAN DES OPERATIONS REALISEES DANS LE CADRE DE PROGRAMMES DE RACHAT D'ACTIONS AUTORISES

Néant.

5.4.6 FRANCHISSEMENT DE SEUILS

En application des dispositions de l'article 233-13 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'aucun franchissement de seuil n'a été réalisé au cours de l'exercice ouvert le 01 janvier 2019 et finissant le 30 juin 2019.

6 RESSOURCES HUMAINES ET ACTIONNARIAT SALARIE

6.1 RESSOURCES HUMAINES

A la date de clôture de l'exercice clos le 30 juin 2019, la Société n'emploie aucun salarié.

6.2 ACTIONNARIAT SALARIE

Dans le cadre d'un dispositif d'Epargne salariale visé à l'article L.225 – 102 du Code de Commerce, le personnel salarié de la société ne détient aucune participation au capital de la société.

Par ailleurs, aucun plan d'option de souscription ou d'achat d'actions n'a été mis en place au bénéfice des membres du personnel de la société.

Au jour des présentes, la Société n'emploie aucun salarié.

7 IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 alinéa 5 du Code de commerce, nous vous informons sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société.

7.1 IMPACT SOCIAL DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

La Société n'a aucun salarié, en conséquence, il ne génère aucune conséquence d'ordre social.

7.2 IMPACT ENVIRONNEMENTAL

L'activité de holding financière de la Société ne produit pas d'impact environnemental.

8 INFORMATIONS CONCERNANT LES DIRIGEANTS

8.1 LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES AU COURS DE LA PERIODE DU 1er JANVIER AU 30 JUIN 2019

Du 1er janvier 2019 au 30 juin 2019

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 alinéa 3 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après la liste des mandats ou fonctions exercés au cours de l'exercice écoulé par chacun des mandataires sociaux.

Nous vous rappelons par ailleurs qu'au 31 décembre 2018 la Société était administrée par un Conseil d'Administration. Nous vous exposons les mandats et fonctions exercées par les administrateurs nommés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 août 2017 et du Conseil d'administration réunis le 21 mars 2018.

Du 1er janvier 2019 au 30 juin 2019

Nom et Prénom ou dénomination sociale des mandataires	Mandat dans la société	Date de nomination	Date de fin de mandat	Mandats et/ou fonctions dans une autre société(Société, hors société)
<i>Mr Patrick WERNER</i>	<i>Président du 12 juillet 2017 conseil d'Administration</i>	<i>sur les comptes 2020</i>	<i>SAS ARUM Gestion Privée: approuvés en 2021</i>	<i>président</i>
<i>Mr Vincent FROGER DE MAUNY</i>	<i>Directeur Général</i>	<i>21mars 2018</i>	<i>sur les comptes 2020 approuvés en 2021</i>	<i>SA KRIEF GROUP Directeur général</i>

Mme BAUER Pascale	Administrateur	16 août 2017	sur les comptes 2020 approuvés en 2021	SA KRIEF GROUP : Administrateur ALPS ARTS AUCTIONS : Administrateur GEORGES LENFANT - FM : Présidente
Mme PLANCHE Aude	Administrateur	16 août 2017	sur les comptes 2020 approuvés en 2021	GEM PARIS : Directrice Générale
Mme MANCEL Agnès	Administrateur	16 août 2017	sur les comptes 2020 approuvés en 2021	
FINANCIERE LOUIS DAVID	Administrateur	16 août 2017	sur les comptes 2020 approuvés en 2021	SA KRIEF GROUP : Administrateur FINANCIERE LOUIS DAVID : Vice Président
AAA HOLDING	Administrateur	16 août 2017	sur les comptes 2020 approuvés en 2021	SA KRIEF GROUP : Président du Conseil d'Administration
Mme CRESSON Edith	Administrateur	04 octobre 2017	sur les comptes 2022 approuvés en 2023	

8.2 REMUNERATION ET AVANTAGES DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte des rémunérations et avantages de toute nature accordés par la Société et/ou l'une des sociétés qu'elle contrôle directement ou indirectement et/ou une des sociétés qui exercent sur elle un contrôle exclusif de manière directe ou indirecte, aux membres du Conseil d'administration au titre des mandats exercés dans la Société au cours

- de la période du 1er janvier 2019 au 30 juin 2019

Mandataire	Rémunération fixe	Rémunération variable	Rémunération exceptionnelle	Avantages en nature	Complément de retraite	Autres éléments de rémunération	Jetons de présence
Monsieur Patrick WERNER	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Mr Vincent FROGER DEMAUNY	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Madame BAUER Pascale	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
FINANCIERE LOUIS DAVID	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Madame PLANCHE Aude	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Madame MANCEL Agnès	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
FINANCIERE LOUIS DAVID	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
AAA HOLDING	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Madame CRESSON Edith	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant

8.3 OPERATIONS REALISEES SUR LES TITRES DE LA SOCIETE PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX, LES PERSONNES ASSIMILEES ET LEURS PROCHES

Au cours de ces 6 derniers mois, aucun des dirigeants et/ou aucune des personnes qui leur sont liées n'a notifié à la Société, en application des dispositions des articles L.621-18-2 du Code Monétaire et Financier et 223-22 du Règlement Général de l'AMF, la réalisation d'opérations sur les titres à l'exception des informations données dans le paragraphe 5.4.6.

9 DELAIS DE REGLEMENT

Conformément aux nouvelles dispositions du décret n° 2008-1492 du 30 décembre 2008 pris pour l'application de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, nous vous indiquons que les conditions de règlement telles qu'appliquées dans l'entreprise sont conformes aux dispositions de la loi LME du 4/08/2008 pour les comptes clos au 30 juin 2019.

Les échéances des dettes issues du redressement judiciaire sont celles du plan de continuation homologué par le Tribunal de Commerce.

10 AUTRES INFORMATIONS

10.1 COMMUNICATION DES CHARGES SOMPTUAIRES

Au cours de l'exercice écoulé, aucune charge visée à l'article 39-4 du Code Général des Impôts n'a été réintégrée.

10.2 FRAIS GENERAUX EXCESSIFS OU NE FIGURANT PAS SUR LE RELEVÉ SPECIAL

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas engagé de frais généraux excessifs ou ne figurant pas sur le relevé spécial au sens des articles 223 quinquies et 39-5 du Code Général des Impôts.

10.3 RAPPEL (CAPITAUX PROPRES DEVENUS INFÉRIEURS A LA MOITIE DU CAPITAL SOCIAL)

Les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, vous serez invités à vous prononcer, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce sur la dissolution anticipée de la Société.

Compte tenu de l'activité et des perspectives envisagées par les nouveaux actionnaires majoritaires, la dissolution anticipée de la Société nous semble devoir être écartée.

10.4 CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons d'approuver le rapport présenté par le Commissaire aux Comptes.

10.5 PERSPECTIVES ET CONTINUITE D'EXPLOITATION SUR L'EXERCICE CLOS AU 30 juin 2019

Le crédit bail étant terminé, et les bâtiments vendus, la société est actuellement sans activité.

La Cour d'Appel de Paris, en date du 11 mai 2017, par un arrêt, infirme le jugement rendu par le tribunal de commerce de Paris. Ce dernier avait ouvert une procédure de liquidation judiciaire. La confirmation de l'exploitation est donc confirmée.

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS FINANCIERES

Nous vous précisons qu'à ce jour le Conseil d'administration ne bénéficie d'aucune délégation de compétence en matière financière pour procéder à des augmentations de capital, par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce.

ANNEXE 1

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des indications	31/03/2015	31/03/2016	31/03/2017	31/12/2017	31/12/18
Capital en fin d'exercice					
Capital social					
Nombre des actions ordinaires existantes	2 201 223	2 201 223	2 201 223	2 201 223	2 201 223
Nombre des actions à dividende prioritaire existantes	2 201 223	2 201 223	2 201 223	2 201 223	2 201 223
Nombre maxi d'actions futures à créer Par conversion d'obligations par exercice du droit de souscription					
Résultat distribué					
Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provision	9 111	-54 228	4 028	-279 296	-205 175
Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0	0
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	15 675	-54 228	4 028	-279 296	-205 175
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Résultat par actions					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux amortissements et provisions	0,00	- 0,02	0,00	-0,13	-0,09
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provision	0,00	- 0,02	0,00	-0,13	-0,09
Dividendes attribués à chaque section					

SA FINANCIERE MARJOS

112 avenue Kléber

75016 PARIS

Bilan

Situation au 30 juin 2019



**Caderas
Martin**

Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

43, rue de Liège - 75008 Paris

Tél. : 33 (0)1.44.90.25.25 - Fax : 33 (0)1.42.94.93.29

E-mail : contact@caderas-martin.com

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes

Bilan actif	1
Bilan passif	2
Compte de résultat	3
Compte de résultat (suite)	4
Annexe	6
Règles et méthodes comptables	7
Faits caractéristiques	8
Notes sur le bilan	9
Notes sur le compte de résultat	16

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	149		149	149
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	149		149	149
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	234 399	185 245	49 154	37 001
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	441		441	1 123
Charges constatées d'avance (3)	2 489		2 489	3 471
TOTAL ACTIF CIRCULANT	237 328	185 245	52 084	41 595
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	237 477	185 245	52 233	41 744
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/06/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	220 234	220 234
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	278 217	278 217
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 678 729	-1 473 555
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-265 519	-205 175
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-1 445 797	-1 180 279
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	10 000	10 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10 000	10 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	895 721	793 818
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	155 327	116 831
Dettes fiscales et sociales	195 808	800
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	241 175	300 573
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 488 030	1 212 023
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	52 233	41 744
(1) Dont à plus d'un an (a)		1 212 023
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 488 030	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	30/06/2019	30/06/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				3 000
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)				3 000
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			67 449	49 899
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			28	3
Total charges d'exploitation (II)			67 477	49 902
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-67 477	-46 902
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				720
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				720
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				720
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-67 477	-46 182

Compte de résultat

	30/06/2019	30/06/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		16 554
Sur opérations en capital		12 550
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		29 104
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	198 042	26 054
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	198 042	26 054
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-198 042	3 049
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)		32 824
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	265 519	75 957
BENEFICE OU PERTE	-265 519	-43 132
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Compte de résultat

	France	Exportations	30/06/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)				
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			67 449	73 145
Impôts, taxes et versements assimilés				400
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			28	16
Total charges d'exploitation (II)			67 477	73 560
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-67 477	-73 560
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				720
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				720
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				720
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-67 477	-72 840

Compte de résultat (suite)

	30/06/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		16 554
Sur opérations en capital		12 550
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		3 000
Total produits exceptionnels (VII)		32 104
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	198 042	164 438
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	198 042	164 438
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-198 042	-132 335
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)		32 824
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	265 519	237 999
BENEFICE OU PERTE	-265 519	-205 175
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de la situation au 30/06/2019, dont le total est de 52 233 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 265 519 euros.

La situation a une durée de 6 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 30/06/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes de la situation au 30/06/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Identité de la société consolidante

La société SA FINANCIERE MARJOS est consolidée dans les comptes du groupe KRIEF GROUP dont la maison mère est :

SA KRIEF GROUP
112, avenue de Kleber
75016 PARIS

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs de l'exercice

La société n'a pas eu d'activité opérationnelle de production sur l'exercice.

Le plan de continuation homologué par le tribunal de commerce de Chalon sur Saône le 07 janvier 2010 se poursuit. Les échéances du plan ont été respectées. Le terme du plan est prévu en janvier 2020.

Soutien de la société mère

KRIEF Group a apporté son soutien financier à sa filiale Financière Marjos jusqu'au 30 Septembre 2020, permettant ainsi la continuité de l'exploitation.

Déficits antérieurs

Le montant des déficits antérieurs reportables à fin 2018 s'élève à 28 177 007 €. Aucune demande de rescrit fiscal n'a été faite par la société afin de valider la réalité de cette créance latente sur l'état.

Engagements hors bilan

Néant

TVA: procédure contentieuse

Le 11 janvier 2019, la société Financière Marjos s'est vue notifiée, par l'Administration Fiscale, le rejet de la réclamation faite dans le cadre de la procédure contentieuse ayant pour objet une dette de TVA (résultant de la prescription du droit à déduction de la totalité de la TVA déclarée en 2016, soit 298 752 euros), d'un montant de 195 008 euros (soit 160 368 euros de TVA collectée et 34 640 euros de majorations et frais de retard).

Cette charge a été comptabilisée dans les comptes en résultat exceptionnel.

Suite à ce rejet, un recours a été adressé à l'Administration fiscale demandant la décharge des redressements prononcés et le sursis des paiements.

De plus, un recours a été engagé à l'encontre de l'ancien propriétaire de Financière Marjos visant à faire valoir la clause de garantie de passif concernant la dette de TVA et réclamant à Fashion Holding le paiement direct du montant de la dette de TVA.

Projet d'OPA

Le 23 avril 2019, l'actionnaire principal de Financière Marjos, la société Krief group, a démarré les démarches visant à déposer un projet d'OPA destiné à augmenter sa participation dans le capital de Financière Marjos.

Le projet d'OPA devrait être déposé durant l'année 2019 modifiant ainsi la structure de la composition du capital de la société Financière Marjos.

Evènements postérieurs à la clotûre

Néant

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	149			149
Immobilisations financières	149			149
ACTIF IMMOBILISE	149			149

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 237 036 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	149		149
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	234 399	234 399	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 489	2 489	
Total	237 036	236 887	149
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 220 233,90 euros décomposé en 2 202 339 titres d'une valeur nominale de 0,10 euros.

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-1 473 555
Résultat de l'exercice précédent	-205 175
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-1 678 729
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-1 678 729
Total des affectations	-1 678 729

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2019
Capital	220 234				220 234
Primes d'émission	278 217				278 217
Report à Nouveau	-1 473 555			205 175	-1 678 729
Résultat de l'exercice	-205 175	205 175	-265 519	-205 175	-265 519
Total Capitaux Propres	-1 180 279	205 175	-265 519		-1 445 797

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités	10 000				10 000
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	10 000				10 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Tableau des provisions et dépréciations

	Montant au début d'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Provisions réglementées				
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités	10 000			10 000
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pr charges soc et fisc sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Provisions risques et charges Total II	10 000			10 000
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en- cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations	185 245			185 245
Dépréciations Total III	185 245			185 245
TOTAL GENERAL (I + II + III)	195 245			195 245
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : dépréciations de l'exercice				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 488 030 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	155 327	155 327		
Dettes fiscales et sociales	195 808	195 808		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 136 895	1 136 895		
Produits constatés d'avance				
Total	1 488 030	1 488 030		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP	43 946
Etat - autres charges à payer	34 640
Total	78 586

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARG. CONSTATEES AVANCE	2 489		
Total	2 489		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires de certification des comptes comptabilisés en charge au cours de l'exercice s'élève à 38 691 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	30/06/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		16 554
Produits exceptionnels sur opérations en capital		12 550
Reprises sur provisions et transferts de charge		3 000
Total des produits exceptionnels		32 104
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	198 042	164 438
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	198 042	164 438
Résultat exceptionnel	-198 042	-132 335

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	36 640	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	161 402	
TOTAL	198 042	

FINANCIÈRE MARJOS

112, avenue Kléber
75016 Paris

Période du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION FINANCIERE
SEMESTRIELLE**

Le 18 septembre 2019

FINANCIERE MARJOS

Rapport du Commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle 2019

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- L'examen limité des comptes semestriels de la société FINANCIERE MARJOS, relatifs à la période du 1er janvier 2019 au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- La note « Soutien de la société mère » relatif au soutien financier reçu de l'actionnaire majoritaire

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Paris, le 18 septembre 2019

DocuSigned by:
Patrick GIFFAUX
5D2F6CA2D49B4A0...

BDO France - Léger & associés
Représenté par Patrick GIFFAUX
Commissaire aux comptes